



ADAPTAVILLE

APPEL À CANDIDATURE ADAPTAVILLE : DES SOLUTIONS POUR ADAPTER LA VILLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES !

Modalités de candidature

Du 8 février au 8 mars 2024, AdaptaVille, la plateforme des solutions concrètes pour l'adaptation des villes au changement climatique, lance son deuxième appel à candidatures !

→ Qu'est-ce qu'AdaptaVille ?

Avec **plus de 70 solutions référencées**, la plateforme AdaptaVille.fr, lancée en mai 2021 en partenariat avec la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris et l'ADEME, permet à plus de 5 000 visiteur·euses par mois en moyenne d'explorer des solutions pour adapter la ville aux aléas climatiques, qui promettent de s'intensifier dans les années à venir.

Canicules, fortes précipitations, inondations, risques pour la biodiversité, risques sanitaires, sécheresses, tensions sur les ressources alimentaires, tensions sur les ressources énergétiques, sont autant d'enjeux auxquels AdaptaVille répond en valorisant des solutions qui ont déjà fait leurs preuves sur le terrain.

Avec une approche concrète, des informations transparentes, des retours d'expérience, une recherche simplifiée et des rendez-vous réguliers (rencontres, visites, ateliers, webinaires), **AdaptaVille vise à faciliter le déploiement de ces solutions à grande échelle pour adapter les villes au climat futur.**

→ Pourquoi un appel à candidature ?

L'Agence Parisienne du Climat invite les collectivités, opérateurs de la Ville, aménageurs, entreprises, associations à proposer des solutions qui ont fait leurs preuves pour répondre aux grands défis climatiques auxquels les territoires urbains sont confrontés.

L'appel à candidatures 2024 présente trois objectifs :

- Identifier de nouvelles solutions concrètes n'étant pas encore référencées sur le site AdaptaVille
- Enrichir la liste des prestataires des solutions déjà référencées sur le site AdaptaVille
- Apporter de nouveaux retours d'expériences sur des solutions déjà référencées sur le site AdaptaVille

→ Qui peut participer ?

Cet appel à candidatures s'adresse à tous·tes les porteur·euses de solution qui souhaitent valoriser une solution concrète qu'ils·elles ont développé ou mis en place, qui a fait ses preuves, et qui permette de **répondre aux impacts du changement climatique en ville.**

Peuvent candidater :

- Des collectivités
- Des entreprises, start-up
- Des bailleurs sociaux
- Des collectifs citoyens
- Des associations
- Des experts de l'adaptation (scientifiques)
- Des aménageurs, promoteurs immobiliers et tout autre acteur participant à l'aménagement urbain, bâti ou non bâti



→ Quels-sont les critères de sélection des solutions ?

Pour les nouvelles solutions n'étant pas encore référencées sur AdaptaVille :

- Votre solution doit contribuer à la lutte contre les aléas climatiques et leurs conséquences sur le territoire : canicules, fortes précipitations, inondations, risques pour la biodiversité, risques sanitaires, sécheresses, tensions sur les ressources alimentaires, tensions sur les ressources énergétiques, retrait-gonflement des argiles
- Votre solution doit être adaptée à la ville dense
- Votre solution doit être répliquable
- Votre solution doit déjà être déployée ou expérimentée
- Votre solution doit avoir fait ses preuves ou être en cours d'évaluation (retours terrain, données techniques)
- Vous devez fournir un point de contact actif
- Vous devez être transparent sur les coûts de votre solution

Pour intégrer la liste des prestataires d'une solution déjà référencée sur AdaptaVille :

- Vous devez avoir déjà déployé ou expérimenté votre produit / offre de service
- Votre solution doit avoir fait ses preuves ou être en cours d'évaluation (retours terrain, données techniques)
- Vous devez fournir un point de contact actif
- Vous devez être transparent sur les coûts de votre solution
- Vous devez être en capacité d'intervenir sur le territoire francilien

Pour apporter un nouveau retour d'expérience sur une solution déjà référencée sur AdaptaVille :

- Vous devez fournir un point de contact actif
- Vous devez être transparent sur le coût de votre projet

Pour les trois catégories, les solutions sélectionnées sur le sujet du **rafraîchissement urbain déployées ailleurs que sur le territoire francilien** seront **transmises à la plateforme nationale « Plus Fraîche ma Ville » (ADEME)**, dont AdaptaVille est partenaire local, afin d'assurer une cohérence dans le référencement des solutions.

Une attention particulière sera donnée aux solutions développées dans le cadre d'une démarche **low-tech** respectant **les principes de sobriété et d'éco-conception**, et aux solutions fondées sur la nature. Les solutions n'ont pas besoin d'être innovantes pour être sélectionnées.

À NOTER

Pour les nouvelles solutions, nous cherchons de préférence à identifier des solutions relatives à ces 5 thèmes :

- Gestion de l'eau à l'échelle d'un immeuble ou d'un îlot (récupération, réutilisation, sobriété)
- Rafraîchissement passif dans les bâtiments
- Rénovation et/ou confort d'été dans les établissements accueillant un public sensible (établissements scolaires, établissements de santé, ...)
- Monitoring avant/après de solutions d'adaptation au changement climatique (évaluer l'efficacité d'une solution)
- Mutualisation de solutions d'adaptation au changement climatique



→ Peut-on proposer plusieurs solutions ?

Oui, un·e porteur·euse de solution peut proposer plusieurs solutions et retours d'expérience en déposant **plusieurs formulaires de candidatures**.

→ Quelles sont les étapes et le calendrier ?

Phase 1. Candidature en ligne | 8 février – 8 mars 2024

Les candidatures sont à déposer via un formulaire en ligne **avant le 8 mars 2024 à 23h59**, disponible sur www.adaptaville.fr et à l'adresse suivante : <https://6111635826.wiin.io/fr/applications/adaptaville-appel-a-candidatures-2024>

Il vous sera demandé de remplir un formulaire de candidature qui comporte des questions vous concernant ainsi que des questions sur la solution en elle-même (caractéristiques, coût, lieu de déploiement, etc.).

Toutes les rubriques ne sont pas obligatoires, cependant, il est vivement recommandé de renseigner les autres informations demandées.

Phase 2. Evaluation des candidatures | Mars 2024

Une fois votre candidature envoyée, l'équipe de l'Agence Parisienne du Climat travaillera de concert avec les partenaires AdaptaVille pour passer une première fois en revue tous les dossiers de candidatures. Dans ce cadre, vous pourrez être contacté·es afin de transmettre des informations complémentaires ou préciser certains points.

Les solutions ne répondant pas aux critères ne seront pas sélectionnées par le Comité de sélection.

Phase 3. Sélection du comité de pilotage | Mars - Avril 2024

L'Agence Parisienne du Climat présente ensuite les solutions au comité de pilotage d'AdaptaVille (aussi dit comité de sélection), qui comporte des représentants de chaque partenaire et des experts associés au projet, à savoir :

- La Métropole du Grand Paris
- La Ville de Paris
- L'ADEME
- Le Cerema
- Météo-France
- Les Agences Locales de l'Energie et du Climat du territoire
- L'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)
- Une Autre Ville
- L'Urban Lab - Paris&Co
- Le réseau TEDDIF

Le comité de sélection pourra donner trois types d'avis :

- Avis favorable
- Avis favorable sous réserve
- Avis défavorable

Pour les avis favorables sous réserve, le comité de sélection pourra demander des informations complémentaires aux porteur·euses de solution, qui seront contacté·es par l'Agence Parisienne du Climat pour apporter des précisions. Le comité de sélection donnera alors un deuxième avis (favorable ou défavorable).



ADAPTAVILLE

Appel à candidature 2024

Phase 4. Annonce des lauréats | Avril 2024

Les porteur·euses de solution seront tenu·es informé·es par mail de la décision du comité de pilotage.

Phase 5. Rédaction des fiches AdaptaVille

Une fois les solutions sélectionnées, une dernière étape à prendre en compte pour les candidats est la phase de rédaction des fiches AdaptaVille par l'Agence Parisienne du Climat. Pour cela, l'APC proposera aux candidats des échanges en visio-conférence. Le porteur de solution s'engage à répondre aux sollicitations de l'APC et lui fournir les contacts nécessaires à l'élaboration de cette fiche.

A noter : le calendrier présenté est indicatif, il pourra être modifié en fonction du nombre de candidatures reçues. L'Agence Parisienne du Climat informera des modifications sur la page dédiée sur www.adaptaville.fr

→ Quels avantages pour les solutions sélectionnées ?

Une communication annonçant les solutions lauréates sera initiée par l'Agence Parisienne du Climat. Par ailleurs, l'Agence Parisienne du Climat s'engage à mettre en ligne sur AdaptaVille.fr les fiches techniques présentant les nouvelles solutions sélectionnées, et à intégrer les nouveaux prestataires et nouveaux retours d'expérience retenus aux fiches existantes.

Les solutions sélectionnées pourront aussi être valorisées à travers diverses actions de communication d'AdaptaVille, à savoir :

- Mise en Une sur AdaptaVille.fr
- La newsletter AdaptaVille
- Les événements et/ ou les rencontres AdaptaVille
- Les ateliers thématiques
- Le partenariat avec le centre de ressource sur l'adaptation au changement climatique
- Les visites de site organisées par AdaptaVille

Plus globalement, les porteurs·euses de solutions sont amenés à intégrer la communauté AdaptaVille qui réunit de nombreux·euses professionnel·les de l'adaptation. L'objectif étant de mettre en réseau les acteur·rices du secteur.

IMPORTANT : AdaptaVille n'est pas une plateforme à vocation commerciale. Cet appel à candidature a vocation à permettre à d'autres acteur·rices de bénéficier de votre retour d'expérience et faire preuve de transparence et d'objectivité (affichages des coûts, évocations des freins et leviers) pour accélérer la transformation des espaces urbains afin de préserver et améliorer le confort de vie en ville face aux changements climatiques.

→ Pour en savoir plus

Pour toute question ou demande de précision : contact@adaptaville.fr.



ADAPTAVILLE

ADAPTAVILLE.FR



Agence
Parisienne
du Climat

3 rue François Truffaut, Pavillon du Lac
Parc de Bercy, 75012 Paris
www.apc-paris.com

[in](#) | [t](#) | [@AparisClimat](#)